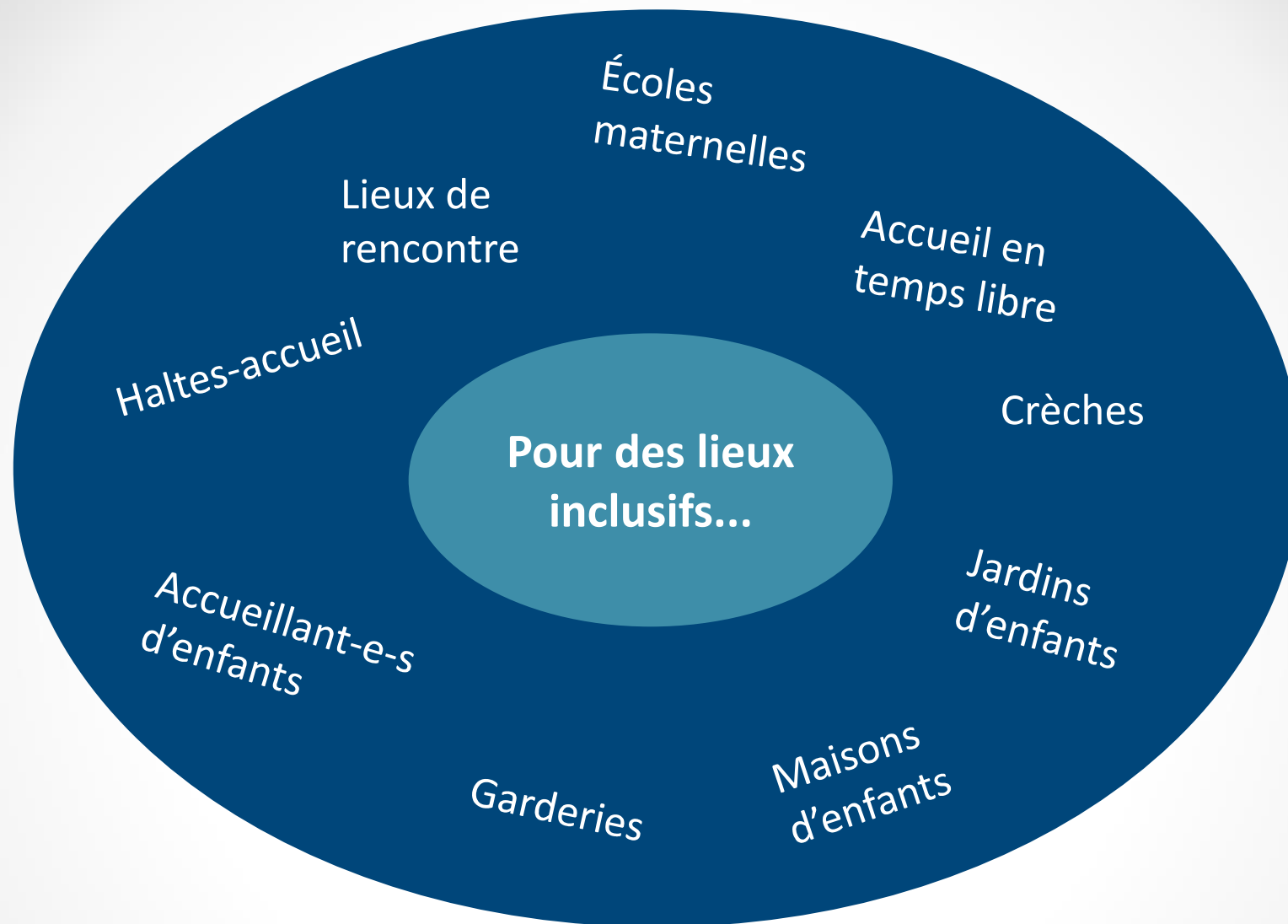




L'ACCUEIL DE L'ENFANCE ET SES ENJEUX DE PROFESSIONNALISATION

Florence PIRARD
Unité Enfances
Université de Liège

Salon de l'Éducation
Charleroi, le 18 octobre 2017



Veiller à accueillir tous les enfants et leurs parents quelles que soient leurs spécificités dans un respect de la diversité

Si et seulement si lieux d'accueil de qualité

Qui la définit ?



Est-elle objectivable ?

Est-elle mesurable ?

17 DECEMBRE 2003. - ARRÊTE DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE FIXANT LE CODE DE QUALITÉ DE L'ACCUEIL

| Version | Publication au Moniteur Belge |
|--|-------------------------------|
| Initiale : AGCF du 17/12/2003 fixant le code de qualité de l'accueil | 19-04-2004 |

Le Gouvernement de la Communauté française,
 Vu le décret du 17 juillet 2002 portant réforme de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, en abrégé « O.N.E. », notamment son article 6,
 Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 31 mai 1999 fixant le code de qualité de l'accueil,
 Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 février 2003 portant réglementation générale des milieux d'accueil,
 Vu l'avis de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, daté le 3 septembre 2003,
 Vu l'avis du Conseil d'Etat n° 33.964/4, donné le 18 novembre 2003,
 Considérant la Convention internationale du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant; Considérant la recommandation du Conseil des Communautés européennes du 31 mars 1992 concernant la garde des enfants;
 Considérant la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie;
 Considérant le décret du 14 juillet 1997 portant organisation de la promotion de la santé en Communauté française;
 Considérant le décret du 16 mars 1998 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitances;
 Considérant la Charte d'éthique pour la Communauté Wallonie-Bruxelles adoptée par le Gouvernement de la Communauté française le 26 septembre 2001 précisant que « la Communauté se doit de garantir à tous les enfants les conditions optimales d'un accueil de qualité »;
 Considérant que les besoins en matière d'accueil dépassent la seule nécessité de surveillance de l'enfant durant les périodes d'indisponibilité des personnes qui le confient et concernent particulièrement son développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social;
 Considérant que la multiplicité et la diversité des services d'accueil existants reflètent l'étendue des besoins en la matière;
 Considérant que cette multiplicité et cette diversité, qui constituent une richesse, doivent s'intégrer dans un cadre cohérent garantissant une continuité dans les pratiques d'accueil, cette continuité étant d'autant plus nécessaire qu'un grand nombre d'enfants peuvent être amenés à fréquenter successivement, parfois au cours d'une même journée, des services d'accueil différents de par leur contexte institutionnel, leur mode de fonctionnement, leur philosophie d'action ainsi que par le type d'activités proposées;
 Considérant qu'il convient de renforcer cette cohésion par la détermination de principes fondamentaux constituant la base commune aux différentes pratiques en matière d'accueil d'enfants, principes reposant notamment sur les connaissances scientifiques relatives au développement de l'enfant;
 Considérant que ces principes fondamentaux se traduisent en termes d'objectifs;
 Considérant qu'un accueil de qualité doit faire l'objet d'une réflexion dans un processus dynamique, continu, partagé et considéré comme objet de professionnalisation;
 Sur proposition du Ministre de l'Enfance,
 Arrête:

À LA RENCONTRE DES ENFANTS
 Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0 - 3 ans)
 (Partie 2)

SOUTIEN A L'ACTIVITÉ DES PROFESSIONNEL(LE)S
 Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0 - 3 ans)
 (Partie 3)

Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité
 Sous la coordination de P. Canis et L. Merckx
 Livret I
 O.N.E.

ACCUEILLIR LES TOUT-PETITS OSER LA QUALITÉ
 Un référentiel psycho-pédagogique pour des milieux d'accueil de qualité
 Fonds Hostman O.N.E.

À LA RENCONTRE DES FAMILLES
 Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0 - 3 ans)
 (Partie 1)
 O.N.E.

POUR UN ACCOMPAGNEMENT RÉFLÉCHI DES FAMILLES
 UN RÉFÉRENTIEL DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
 O.N.E. BE
 FÉDÉRATION WALLONNE DES MILIEUX D'ACCUEIL

Les compétences / la formation, une variable centrale d'une qualité d'accueil

Il est nettement prouvé qu'un personnel plus instruit et spécialisé développe une interaction plus stimulante et gratifiante avec les enfants.

UNICEF
(2008, p. 25)

Penn
(2009, p. 13)

La qualité des services de l'EAJE dépend fortement des niveaux de formation, de salaire et des conditions de travail des personnels ainsi que du soutien dont ils bénéficient.

S'il est nécessaire que les puéricultrices parviennent à s'insérer dans une formation professionnelle permanente, il est tout aussi indispensable que leur formation soit revue et valorisée (...).

Il n'existe aucun accès à la formation au métier de puéricultrice/teur, ni au niveau de l'enseignement supérieur, ni en promotion sociale, ni dans le cadre d'une formation en cours d'emploi, ce qui a tout de même de quoi étonner ! (...)

(Dans le) cheminement des professionnels et de l'associatif pour essayer d'améliorer les choses, (il) est demandé (...) une formation en puériculture située dans le supérieur à l'instar des autres pays européens. Dans la mesure où il y a une responsabilité à l'égard de personnes, il est important que le début des études ne se situe plus avant 18 ans...

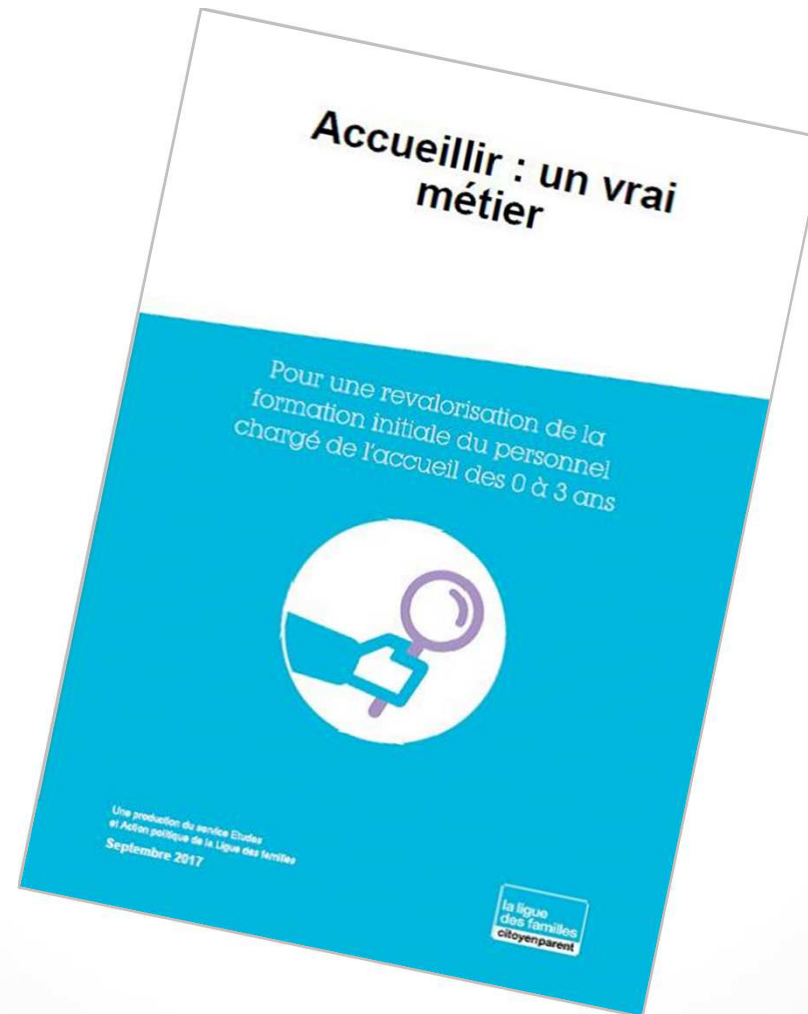
G. Clymans, NOE (1998)

Faut-il encore le rappeler, les travailleurs du secteur, presque exclusivement des femmes, ont dans l'échelle éducative, la formation la plus faible, les horaires les plus longs et une carrière plane, les possibilités de promotion étant quasi nulles ?



Extrait sélectionné par un étudiant de 1^o master en Sciences de l'Éducation (ULg) du référentiel 0-3 ans « Oser la qualité » (2002)

La ligue des familles se positionne...



Salon de l'éducation, un lieu pour réfléchir aux perspectives d'avenir

- Se positionner en acteurs de changement afin que la complexité de l'activité soit reconnue à sa juste valeur



DÉFI 1 : Reconnaître que s'occuper de son propre enfant n'est pas la même chose que s'occuper des enfants des autres



Défi 2 : Reconnaître la complexité de l'activité d'accueil

« Observation, analyse, prise de recul nécessaires dans ce métier des relations humaines. Importance aussi du travail auprès des familles, du secteur et de la communauté (partenariat, réseau, ouverture au quartier) ainsi que du travail en équipe. » (un participant à la Recherche 123)



Défi 3 : Développer une formation à la hauteur des exigences du métier

Actuellement, la seule possibilité pour une personne ayant terminé ses études secondaires de suivre une formation à l'accueil de l'enfant est de recommencer des études secondaires professionnelles. Une formation de niveau supérieur serait une alternative valorisante...



Défi 3 : Développer une formation à la hauteur des exigences du métier



Importance du travail en équipe vue dans une complémentarité des rôles et responsabilités. Des professionnel-le-s de niveaux de formation différents peuvent travailler à la construction d'un projet commun, sans qu'il n'y ait de hiérarchisation des tâches selon le niveau de formation. » Le cas de la Suède le montre bien.

Défi 3 : Développer une formation à la hauteur des exigences du métier

Importance dans la formation d'allier théorie et pratique via une connaissance précise du terrain.

Lorsqu'on parle des profils des professionnel(le)s de l'enfance, il y a lieu de questionner le peu de mixité de genre des professionnel(le)s de la plupart des milieux d'accueil.



Défi 4 : Quitter un système morcelé, composé de multiples offres de formations disparates et aller vers un système cohérents avec des passerelles et une valorisation des acquis de l'expérience/validation des compétences



« Possibilité de mobilité horizontale et verticale, permettant une émancipation sociale, une valorisation, mais également une évolution dans sa carrière par un renforcement des compétences professionnelles... Intérêt d'un « cadre de progression » entre différentes formations (du secondaire au supérieur) pour favoriser des possibilités de mobilité à la fois horizontale et verticale. » Les cas de la France, de la Flandre, de l'Angleterre montrent que c'est possible, pourquoi pas nous ?

Défi 5 : Une bonne gouvernance qui reconnaît la nécessaire prise de recul et de réflexion si possible accompagnée en équipe

« (...) la professionnalisation ne se limite à la question de la qualification, mais passe également par une reconnaissance des responsabilités de ces métiers. Cela se traduit notamment par l'intégration dans le temps de travail, d'heures consacrées à la planification, à la réflexion, à la documentation, aux échanges de pratiques, en dehors de la présence des enfants. »



Défi 5 : Une bonne gouvernance qui reconnaît le travail de maillage

« (...) les organismes de formation d'horizons différents gagneraient à se rencontrer et à croiser leurs regards avec les professionnel(le)s du terrain et du secteur (ONE, organisations diverses, milieux d'accueil...) afin de réfléchir à l'accueil dans sa globalité. Pour une dynamique partenariale... »



En savoir plus...

Clymans, G. (1998). La formation de base des puéricultrices: objet de manque de soin à sujet d'inattention. Des transformations difficiles mais nécessaires. In *ULB Bébés d'hier et d'aujourd'hui ou l'objet de nos soins au sujet de nos préoccupations*, Actes de colloque de la garderie de l'ULB. Bruxelles: ULB.

François, N., Pools, E., Pirard, F. (2015). *Recherche concernant les formations initiales des professionnel(le)s de l'enfance (0-12 ans) et des équipes d'encadrement. À la découverte d'autres systèmes éducatifs européens, la Flandre*. Rapport de recherche Article 114 – suites / 1336 – DES – VD soutenu par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Liège : PERF.

<http://hdl.handle.net/2268/179760>

François, N., Pools, E., Pirard, F. (2014). *Recherche concernant les formations initiales des professionnel(le)s de l'enfance (0-12 ans) et des équipes d'encadrement. À la découverte d'autres systèmes éducatifs européens, la France*. Rapport de recherche Article 114 – suites / 1336 – DES – VD soutenu par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Liège : PERF.

<http://hdl.handle.net/2268/179759>

Housen, M., Pirard, F. (2017). *Recherche concernant les formations initiales des professionnel(le)s de l'enfance (0-12 ans) et des équipes d'encadrement. À la découverte d'autres systèmes éducatifs européens, le Québec*. Rapport de suivi de la recherche Article 114 – suites / 1336 – DES – VD soutenu par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Liège : PERF.

<http://hdl.handle.net/2268/206352>

Penn, H. (2009). *Early Childhood Education and Care. Key lessons from research for Policy makers*. Brussels : NESSE.

Pirard, F., Dethier, A., François, N., Pools, E. (2015). *Les formations initiales des professionnel-le-s de l'enfance (0-12 ans) et des équipes d'encadrement : enjeux et perspectives*. Rapport de recherche Article 114 soutenu par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Liège : PERF.

Pools, E., François, N., Pirard, F. (2015). *Recherche concernant les formations initiales des professionnel(le)s de l'enfance (0-12 ans) et des équipes d'encadrement. À la découverte d'autres systèmes éducatifs européens, la Suède*. Rapport de recherche Article 114 – suites / 1336 – DES – VD soutenu par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Liège : PERF.

<http://hdl.handle.net/2268/182790>

Pools, E., François, N., Pirard, F. (2015). *Recherche concernant les formations initiales des professionnel(le)s de l'enfance (0-12 ans) et des équipes d'encadrement. À la découverte d'autres systèmes éducatifs européens, l'Angleterre*. Rapport de recherche Article 114 – suites / 1336 – DES – VD soutenu par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Liège : PERF.

<http://hdl.handle.net/2268/181636>